



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 25 Janvier 2023

Présents : Mme RABOISSON – MM. BANEY – ROUMIER – GRENIER – RABOISSON – BARRIERE – BADAUT – JEANNOT – COGULET – SARRAUTE – SOMPS –

Excusés : MM. LESAVRE – VAISSEAU – SEINCE – DUPIOL – DUCOIN – ZOLOTA – RAFI

M. GRENIER Indique qu'il a été invité dernièrement à une réunion de la Commission Ethique, fair play et valeurs citoyennes pilotée par Mr Eric COENE. Réunion très intéressante où il a été question notamment de mettre en place des actions pour récompenser les Joueurs ou équipes qui se distinguent positivement lors d'une rencontre.

Il a participé dernièrement avec l'AFCAM 33 (Association Française du Corps Arbitral Multisport) à une réunion au centre pénitentiaire de GRADIGNAN avec l'idée de relancer une initiation à l'arbitrage auprès des détenus pour les 4 sports BASKET, RUGBY, HAND et FOOT.

L'AFCAM organise une remise de récompenses le 1^{er} Mars au Stade de rugby à FLOIRAC, il s'agit de récompenser Une Arbitre, un jeune Arbitre et son formateur, les responsables de cellules sont chargés de désigner quelqu'un.

A la demande de l'EPIDE (école d'aide d'insertion à l'emploi), La CDA ou la CDPA feront une intervention le 1^{er} MARS pour éventuellement recruter des arbitres.

La 2^e commande de survêtements est lancée et la distribution sera effectuée au nouveau district.

Le président du pôle arbitrage Samir ZOLOTA a demandé à Claude BARRIERE de piloter un groupe de travail pour faire une réforme des catégories D1 et D2 afin que nos arbitres officient davantage dans leur catégorie. Plusieurs réunions sont prévues.

La CDPA a proposé à la CDA une liste d'arbitres à intégrer dans ses catégories Seniors. Des dispositions seront prises pour que ces arbitres officient dans leur catégorie avec peu de rencontres pour cette saison, mais une intégration dans leur catégorie la saison prochaine.

M. SARRAUTE intervient pour préciser que Mr GAGNEROT Ludovic n'ayant pas fait son test physique et n'étant pas en mesure de le faire avant le 31/01, sera de fait intégré en D2.

M. GRENIER souligne que M. RIBEIRO ayant des ennuis de santé est amené à arrêter l'arbitrage. La CDA le remercie pour son engagement pendant des années.

M. SARRAUTE rajoute que MM. PAUVIF et BOUTEILLER arrêtent également l'arbitrage. La CDA les remercie également pour leur engagement.

M. JEANNOT : MM. ADOLPHE et CAVEY sont enregistrés en saison gelée pour 2022/2023.

M. GRENIER fait part à Mr RABOISSON d'une demande d'une association pour un tournoi de futsal pour le 18/02 à MERIGNAC pour lequel il faut prévoir 8 arbitres.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

M. SOMPS précise que cette association a un intérêt social, l'objectif étant d'amener les jeunes migrants à l'arbitrage.

M. GRENIER souligne que l'initiative faite par le pôle arbitrage de créer des groupes WhatsApp par catégorie est très bien perçue.

M. SARRAUTE remercie MM. ZOLOTA et COGULET pour leur aide dans la préparation du stage des promotionnels qui s'est déroulé le 14/01/23. Il remercie également M. JEANNOT pour son intervention sur les préparations mentales et physique très appréciée unanimement par les stagiaires. De très jeunes arbitres ont intégré le groupe, le plus jeune a 13 ans ½. Il fait part du nom des arbitres qui sont présentés à la passerelle. Il informe qu'un cours terrain se déroulera le 04/02 à Eysines, Il remercie M. JOURDAN, la Municipalité ainsi que le club pour le prêt du terrain.

Il souligne que pour les D1 les échanges sur WhatsApp sont constructifs et qu'il faut enregistrer une perte de 4 arbitres pour blessure jusqu'à la fin de la saison.

Les arbitres qui ont été en retour district à la fin de la saison dernière et qui souhaitent être représentés devront passer un test blanc et un test physique d'ici la fin Mars

Un stage inter district pour les candidats ligue est prévu par secteur normalement au mois d'Avril.

M. BADAUT fait le point sur certains arbitres qui ne peuvent pas venir au stage mais qui peuvent arbitrer !!!

M. SOMPS fait un compte rendu sur l'arbre de Noël de l'UNAF qui s'est déroulé le 16 Décembre avec un spectacle de magie. 120 personnes étaient présentes. A l'heure actuelle il y a 397 adhérents en Gironde et sur le plan Régional (NA) 1200.

Le tournoi créé par l'ex-joueur professionnel de Marseille (Jean Christophe Marquet) se nomme la « Champion's Cup » et se déroulera sur 9 sites en France dont Mérignac Arlac.

Catégories concernées : U9, U11, U15 Filles (équipes de 6 joueurs)

Pas de rémunération de prévue mais des tenues d'arbitres. L'arbitrage sera fait par des jeunes de 13 à 18 ans encadrés par un adulte.

Seuls les deux premiers sont qualifiés pour la phase suivante.

Deux arbitres sélectionnés sur ce tournoi iront à Marseille aux phases finales et seront pris en charge totalement.

Le Challenge Tereygeol comporte 3 phases :

- La phase Régionale NA le 11/02/23 à St Loubès (33)
- La phase inter-Régionale le 25/03/23 à Cahors (46)
- La phase Nationale le 29/04/23 à Paris (les participant(e)s assisteront le soir à la finale de Coupe de France)



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Mr SOMPS rappelle que lui ou un membre de l'UNAF accompagnent les arbitres à leur demande devant les commissions.

M. BARRIERE remercie Mme Stéphanie FRAPART pour la qualité de son intervention lors du rassemblement des féminines le 14 Février et insiste sur le fait qu'il faut détecter des JAF en féminines.

M. GRENIER remercie M. BARRIERE pour avoir fait venir Stéphanie FRAPART et les membres de la CDA pour le travail accompli.

M. COGULET fait le point sur le test théorique et remercie MM. MARI et JEANNOT pour leur aide. Les résultats font ressortir que 11 arbitres peuvent aller en promotionnels, certains ont de très bons résultats, ils seront observés. Il faut faire attention car certains JAD ne veulent faire que de la touche.

M. JEANNOT fait un compte rendu sur les stages de mi-saison ainsi que les tests théoriques qu'ont passé les JAD. Il précise que la moyenne pour ce test théorique est de 44/100 (où 100 questions avaient été communiquées 2 mois en amont, et dans lesquelles ont été piochées les questions composant ce test). Il précise également que le niveau des questions pour le test théorique des candidats Ligue sera un niveau supérieur à celui de la saison passée."

En tenant compte du temps passé à traiter les amendes il pense qu'il faut changer notre méthode et propose que la saison prochaine ce soit le personnel qui gère ce dossier.

La date du stage des AA est à déterminer et sera en fonction des disponibilités des formateurs et se déroulera à Langon.

Il remercie M. DARRIET S. pour son aide dans la recherche d'un stade.

M. RABOISSON n'a pas trop de problème pour le foot entreprise mais pour le foot adapté il n'y a que 14 arbitres ce qui est peu.

Il aborde la question de l'absence de MM. BERNARD et BADJI qui étaient convoqués par la Commission des Litiges. Une amende leur sera appliquée.

M. ROUMIER : La venue de Stéphanie FRAPART a été très appréciée.

59 arbitres ont été formés cette saison, ont validé leur examen final post FIA

6 arbitres ont été formés et doivent valider leur examen final post FIA lors de la prochaine session le 18 février prochain.

15 arbitres inscrits à la prochaine FIA qui se tiendra du 09 au 11 Février.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Avec la dernière FIA de la saison qui se tiendra du 24 au 26 février prochain nous estimons à 85 le nombre d'arbitres formés cette saison.

Le 01/04 aura lieu le Challenge Pitch qui regroupera 15 arbitres. Il va réfléchir pour voir comment des informations peuvent être données aux parents.

La CDA souhaite un prompt rétablissement à notre ami Lionel MARCHALANT.

M. GRENIER Patrick
Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage

Mme RABOISSON Monique
Secrétaire de la Commission